

MANDAT DE REPRESENTATION  
DEVANT LE  
CONSEIL D'ETAT

-

**Je soussigné, Philippe MASQUELIER**

Président de l'Association FORMINDEP,

Association de la loi de 1901 déclarée à la Préfecture du Nord

Dont le siège est à Fournes en Weppes (59134), 1100 rue Faigherbe,

Autorisé par délibération du Bureau en date du 29 juin 2013 conformément à l'article 9 des statuts,

Demeurant en cette qualité au dit siège,

Vu les articles 2 et 9 des statuts, notamment,

**DONNE MANDAT**

à

**Maître Bernard FAU**

*Avocat à la Cour*

*16, Avenue de Friedland 75008 PARIS*

*Tel. 01 45 63 12 50 – Fax. 01 45 63 12 50*

Aux fins de saisir le Conseil d'Etat au nom de l'Association pour une formation et une information médicales indépendantes de tout autre intérêt que celui de la santé des personnes (FORMINDEP), d'une requête tendant à

- *déférer à la censure du Conseil d'Etat le décret n°2013-413 du 21 mai 2013 portant approbation de la charte de l'expertise sanitaire prévue à l'article L. 1452-2 du code de la santé publique,*

et aux fins de produire tous mémoires et effectuer toutes diligences requises par la procédure devant le Conseil d'Etat.

Fait à Fournes en Weppes, le 3 juillet 2013

Philippe MASQUELIER